

René VENTURA a inauguré le 4ème Cycle de Conférences "Urbanisme-Architecture-Habitat"



René VENTURA, architecte gardois, a proposé, le 12 décembre 2006, une découverte culturelle de la ville de Florence au XV^e s. Cette conférence, inspirée de l'ouvrage publié en 2006 par René VENTURA : "Florence revisitée"*, a abordé l'architecture, la peinture et la sculpture à travers les œuvres, notamment, de Brunelleschi, Masaccio et Donatello.

* : Ouvrage en vente dans toutes les librairies et chez l'éditeur : Champ social Editions, 34 bis rue Clérisseau, 30000 Nîmes. Courriel : contact@champsocial.com

(photo R.Ventura)

Université permanente "Agriculture et paysage"

Suite aux Universités d'été des CAUE qui se sont déroulées à Sylvanès en Aveyron en août 2006, la Fédération Nationale des CAUE a mis en place une université permanente sur le thème de l'agriculture et du paysage. Le CAUE du Gard travaille désormais en réseau sur ce sujet. L'objectif, au vu de la connaissance des territoires par les CAUE et de leur pratique d'acteurs du débat public, est de formuler des enjeux qui permettront de nourrir et de donner du sens à un "projet de société" sous-tendant l'évolution du paysage. Dans un premier temps, une formation de deux jours est prévue à Orléans au mois de janvier 2007 afin de disposer d'un socle commun de connaissances sur les politiques agricoles menées et à conduire. Les politiques agricoles et leurs influences sur le paysage, la dynamique des marchés fonciers, les pratiques alternatives ou les perspectives en agriculture, tels sont les thèmes qui seront abordés par des personnalités compétentes du Ministère de l'Agriculture, de l'Université de Rennes ou de sociétés de conseils.



L'université permanente est ouverte à tous, notamment aux élus.
Contact : Myriam Bouhaddane-Raynaud.
Tel : 04 66 36 10 60

Journée du 20 octobre 2006

CONSEILS GRATUITS POUR LES PARTICULIERS

Les architectes-conseillers du CAUE sont à la disposition des particuliers pour tous conseils concernant leurs projets de construction ou de réhabilitation.

Des permanences sont assurées sur l'ensemble du département et au siège du CAUE, sur rendez-vous.

Consultance architecturale : 04 66 36 10 60

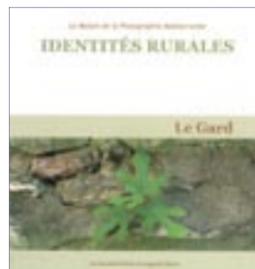
Espace Info Energie : 04 66 70 98 58

Identités rurales

La Maison de la Photographie Méditerranéenne a sollicité le CAUE pour préfacier l'ouvrage "Identités rurales" qu'elle vient de publier en novembre 2006.

Consacré au Gard, il rassemble le travail de plusieurs photographes de la Maison de la Photographie Méditerranéenne et d'écrivains exprimant des paysages et des lieux, des constats et des mystères. A travers leurs œuvres, ces auteurs ont souhaité révéler les différentes identités rurales du département qui perdurent, sont en mutation ou disparaissent. La diversité des regards souligne la subtilité du sujet et les innombrables éléments de paysage qui y contribuent.

Myriam Bouhaddane-Raynaud, paysagiste au CAUE, a préfacé l'ouvrage avec une approche plus scientifique du sujet qui tente de décliner les diverses notions de cette valeur éminemment plurielle qu'est l'identité rurale. L'ouvrage est disponible en librairie (à Nîmes : Librairies Cultura, Goyard, Teissier..).



"Identités rurales", édité par les Nouvelles Presses du Languedoc. Prix : 22 €

Une soirée au cinéma "Le Sémaphore"

Le CAUE a organisé, le 14 décembre dernier, une soirée en partenariat avec le cinéma "Le Sémaphore", à Nîmes, autour de Frank GEHRY.

La projection du documentaire de Sydney Pollack, "Esquisses de Frank Gehry", a été suivie par la présentation d'un diaporama sur les principales œuvres de l'architecte, réalisé pour l'occasion par le CAUE.

Jacques DREYFUS, ABF, chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Gard, Gérard HUET, architecte-conseil de la DDE du Gard et Thierry VERDIER, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, ont animé un débat et répondu aux nombreuses questions du public. Nous les remercions vivement pour leur participation.



Sémaphore, le 14 décembre 2006.

urbanisme

Permis de construire et taxes d'urbanisme

Enfin, le permis pour construire la maison est obtenu, les travaux vont pouvoir commencer (du moins bientôt, après l'expiration du délai du recours des tiers !) et l'emménagement est prévu dans environ un an ! Attention, la joie d'occuper une maison toute neuve pourrait être un peu ternie par une "mauvaise" surprise qui arrive 18 mois après l'obtention du permis de construire...

Ce sont des choses auxquelles on ne pense pas ou qu'on a oublié (pourtant elles sont mentionnées sur l'imprimé du permis de construire !). Des taxes d'urbanisme (1) : TLE (Taxe Locale d'Equipement), TDENS (Taxe Départementale pour les Espaces Naturels et Sensibles) et TDCAUE (Taxe Départementale pour le financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sont réclamées et devront être payées. Un budget qu'il est bon de prévoir.

Concernant la TLE, le taux varie de 1 à 5 % (selon la décision du Conseil Municipal), concernant la TDENS c'est 1% et concernant la TDCAUE c'est 0,3%. (Taux donnés pour le département du Gard) (2).
Mode de calcul : la base de la TLE est également celle de la TDENS et de la TDCAUE.

Formule de calcul :
 $SHON(m^2) \times VF(m^2) \times Taux$
VF : Valeur Forfaitaire déterminée par le Centre des Impôts et réactualisée
SHON : Surface Hors Oeuvre Nette
Le centre des impôts concerné peut renseigner plus précisément sur le calcul et le montant des trois taxes qui sont payables en deux fois (18 mois et 36 mois après l'obtention du permis). Françoise Triaire



(1) : Il est important de préciser que d'autres participations peuvent, selon les cas et selon les communes être réclamées au constructeur, par exemple : la taxe de raccordement à l'égout. De même une taxe spécifique à une région ou à un département peut exister (Taxe spéciale d'équipement en Savoie). Se renseigner auprès de la Mairie.
(2) : Des exonérations sont possibles, se renseigner auprès du Centre des Impôts.

Françoise TRIAIRE est Conseil en Droit de l'Urbanisme au CAUE du Gard. Elle réalise une série de fiches techniques (Droit de l'Urbanisme, Droit de la Construction, Règles juridiques) consultables sur le site internet du CAUE : <http://gard.caue-ir.org>

portrait

Pascale PARAT-BEZARD, Socio-économiste et anthropologue au CAUE du Gard



Socio-économiste de formation, titulaire d'un DESS Aménagement Rural, Pascale Parat-Bézar a obtenu le 23 octobre 2006 un Doctorat d'Anthropologie avec Mention «Très honorable» à l'Université de la Méditerranée-Ecole doctorale : Sciences de l'Environnement.

Pascale Parat-Bézar effectue des enquêtes en réponse aux thèmes de réflexions proposés par nos partenaires. On peut citer à titre d'exemple son travail sur les Mas en Petite Camargue Gardoise ou celui sur les Modes de vie et déplacements à Aimargues. Ces enquêtes peuvent s'inscrire dans le programme d'actions pédagogiques destinées au milieu scolaire. C'est ainsi que des écoliers de CMI-CM2 ont répondu à des questionnaires, à l'occasion de leur visite de l'exposition réalisée par le CAUE sur les Mas en Petite Camargue Gardoise. Des enquêtes d'observations ont également été réalisées avec des écoliers et collégiens sur la Comparaison de deux squares à Nîmes et L'accessibilité dans la ville.

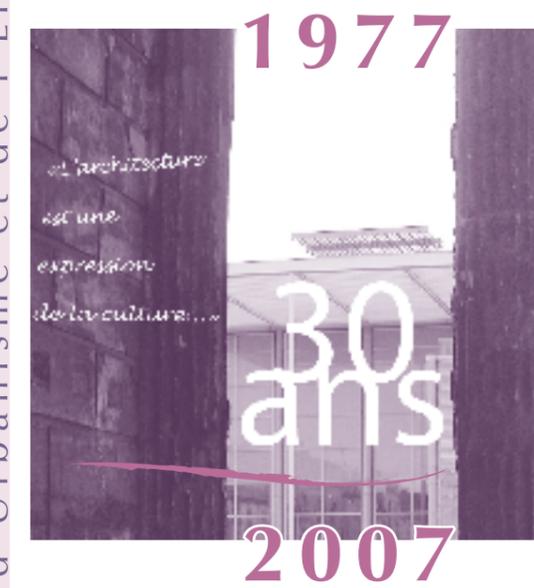
Pascale Parat-Bézar a réalisé plusieurs documents : Une maison pour quoi faire ? (1996), Architecture et Urbanisme des années 1960 (1999), Corps et jardin au fil du temps (2004), Actes de la Journée Départementale Accessibilité à Aimargues (2004) et publié des articles : Le 3 octobre à travers la Presse. Le vécu, l'analyse, l'après-catastrophe (in Recherches, n°10, Gregau, 1998 ; Le CAUE révèle le charme du patrimoine gardois, in Espaces, Tourisme et Loisirs, septembre 2004.

Pascale Parat-Bézar participe également à des conférences, rencontres ou débats destinés au grand public, aux professionnels ou aux lycéens. Exemples de communications : Des jardins pour quel public ? Généalogie de l'architecte. L'assise dans la cité nîmoise. Les lotissements, des lieux sans qualité ?... Elle anime des conférences et des tables-rondes : La maison et la famille, La loi Malraux (CAUE), Sacralités contemporaines, mythes et symboles festifs (colloque au Centre Universitaire Vauban).

Pascale Parat-Bézar effectue un travail transversal avec les autres professionnels de l'équipe (architectes, paysagistes, urbanistes...), apportant un éclairage indispensable aux réflexions d'urbanisme et aux diverses actions de sensibilisation.

Sa thèse, «Représentations et usages du corps dans l'aménagement des jardins publics. L'exemple de Nîmes» sera en ligne prochainement sur le site : <http://gard.caue-ir.org>

Le Président du CAUE du Gard et toute son équipe vous souhaitent une bonne année



1977 - 2007 :
la loi sur l'architecture a 30 ans

ÉDITEUR
CAUE du GARD - 11 Place du 8 Mai 1945
30000 NIMES - Tél : 04 66 36 10 60 - Fax : 04 66 84 02 10
Site : <http://gard.caue-ir.org/>

RESPONSABLE RÉDACTION
Anne-Marie Llanta

INFOGRAPHIE
Marjorie Noël

IMPRIMEUR
Delta Color - Tirage 1300 ex
2007
ISSN 1950-8336



édito

Avec toute l'équipe du CAUE du Gard, je vous présente mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Qu'elle voie la concrétisation de tous vos projets !

2007 est une date anniversaire pour la Loi sur l'architecture de 1977, texte fondateur des CAUE.

Il y a 30 ans, la qualité de l'architecture était déclarée d'intérêt public et l'on assistait à l'apparition du concept de Conseil et à la création des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement. Dans un premier temps orienté principalement vers l'architecture, le conseil, dans sa dimension pédagogique et culturelle, s'est adapté à l'évolution de ces trois dernières décennies. L'urbanisme et l'environnement préoccupent de plus en plus l'ensemble des acteurs et usagers du territoire et les CAUE sont plus que jamais au coeur de ces questions.

La consultance architecturale évolue elle aussi, accompagnant les changements consécutifs à la 2ème phase de la décentralisation. Une réflexion sur ce sujet est en cours au CAUE du Gard, qui souhaite optimiser son mode d'intervention, notamment auprès des particuliers. Ce travail, réalisé en concertation avec nos partenaires, se concrétisera en 2007.

Je souhaite que cette date anniversaire du CAUE constitue un tremplin pour la mise en place d'actions, dont l'objectif est de répondre au plus près à vos besoins et aux défis actuels de l'aménagement de notre territoire.

Bonne et heureuse année à tous !

Yvan VERDIER, Président du CAUE du Gard.

environnement

Comité de pilotage Parc National des Cévennes

Le Parc National des Cévennes a décidé de refondre les règles esthétiques applicables dans sa zone centrale. Un comité de pilotage a été chargé d'élaborer des règles définissant "l'Art de bâtir". Ces règles devraient être applicables en zone centrale (aujourd'hui appelée "Coeur de parc") et éventuellement en zone périphérique si les communes concernées décident d'adopter cette charte.



Le Comité de Pilotage sur le terrain.

Le CAUE du Gard participe activement à ce comité, aux côtés du CAUE et du SDAP de Lozère ainsi que d'autres associations et institutions locales impliquées depuis longtemps dans la politique du Parc National des Cévennes (Maisons Paysannes de France, A.B.P.S. (Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches), DDE 48, etc...).



Marc Dombre, association A.B.P.S.

L'équipe pluridisciplinaire retenue (après le lancement d'un appel d'offres début 2006), est chargée de mettre en place un document d'illustrations de cet "Art de bâtir"; il servira de base de références tant pour les particuliers que pour les professionnels (maîtres d'œuvre, artisans, entreprises, etc...) et sera également un "tremplin" pour inciter les élus à mener une réflexion plus exhaustive sur leur territoire.

Intégration des panneaux solaires

Le CAUE du Gard a commencé l'élaboration d'une fiche conseil relative à l'intégration des panneaux solaires dans l'architecture. En effet, les demandes de mise en place de panneaux ne cessent d'augmenter; d'autant que les aides accordées sont aujourd'hui plus convaincantes et permettent de raccourcir considérablement le retour d'investissement.

Les demandes sont de trois ordres : l'eau chaude sanitaire, le chauffage solaire et la production d'énergie électrique par les panneaux solaires photovoltaïques. Ces trois cas n'obéissent pas aux mêmes contraintes techniques (surfaces de panneaux, inclinaisons).

Ce sujet est particulièrement délicat à traiter dans le cas d'interventions sur des bâtiments existants, que ce soit en secteur protégé ou aux abords de villages dont l'identité paysagère et architecturale a été jusqu'à présent préservée.

Le CAUE du Gard, au sein de l'Union Régionale des CAUE LR, participe aux réunions de travail, menées sous la houlette du Conseil Régional LR et de l'ADEME, sur l'intégration des panneaux solaires. Ce sujet fait l'objet d'une réflexion commune avec le Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine du Gard.

La récente implantation de l'Espace Info Energie au CAUE du Gard justifie plus que jamais l'implication du CAUE dans cette démarche qui concerne non seulement l'architecture, l'urbanisme et l'environnement mais aussi les énergies renouvelables.

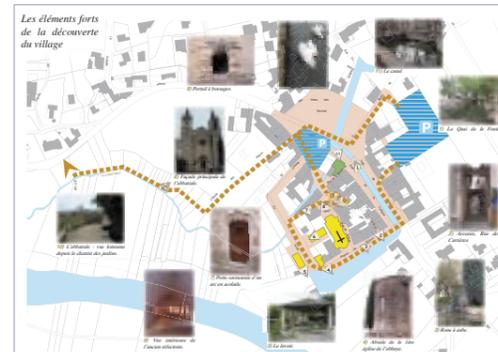


Nous lançons un appel à tous les architectes pour qu'ils nous communiquent des exemples locaux intéressants.
Contact : Patrick Galzin : 04 66 70 98 53
p.galzin-caue30@wanadoo.fr

patrimoine

Villages de caractère

Le CAUE du Gard participe à une action de "Valorisation des Villages de Caractère du Gard" engagée par le Conseil Général du Gard et le Comité départemental du Tourisme.



L'objectif est la création d'un label "Villages de caractère" dans le cadre du Schéma départemental d'Aménagement et de Développement du Tourisme et des Loisirs. Cette action s'inspire de l'expérience menée par des départements comme l'Aude, l'Ardèche ou les Pyrénées-Orientales.

Le but, à moyen terme, est d'aménager et de mettre en valeur les villages retenus, afin de constituer un véritable réseau des "Villages de caractère" et d'en assurer, grâce au label, la promotion sur le plan touristique.

Le CAUE fait partie du comité de pilotage de cette action depuis 2004. Un cahier des charges subordonnant l'attribution du label a été élaboré par le comité de pilotage. Le village doit comporter moins de 2000 habitants, être situé en zone rurale, posséder un patrimoine architectural et paysager de qualité et offrir certaines prestations indispensables à une approche touristique (hébergement, restauration, commerces...).

Depuis 2005, le CAUE participe à une démarche expérimentale qui consiste à effectuer un diagnostic architectural et paysager de 6 villages retenus dans une première phase. Le diagnostic comporte une présentation de la commune, de ses éléments forts, atouts et points faibles. Il comprend également un circuit de découverte, servant de base à des propositions de mise en valeur architecturale et paysagère.

La concrétisation de la mise en oeuvre de cette opération devrait débuter en 2007.
A.-M. Llanta, T.Voelckel.

Journées du patrimoine : Aramon

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et à la demande de l'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon, le CAUE du Gard a réalisé une exposition : "Aramon hier et aujourd'hui".

Vif succès pour cette exposition, présentée à nouveau à Aramon le 11 novembre, lors de la Foire de la Saint-Martin (1 300 visiteurs).

Un thème qui passionne les habitants... A suivre !



formation

Arles «Une Rentrée en Images» 2006



Pour la 37ème édition du festival Rencontres d'Arles - photographie et la 3ème année que les scolaires y sont invités, les CAUE des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault ont été associés à l'opération pédagogique Une Rentrée en Images.

"Investir des lieux étonnants, y décrypter des images intenses et multiples, questionner les artistes exposés, parcourir une ville toute entière dédiée à l'image", tel a été l'objectif atteint pour près de 6 000 élèves des académies de Montpellier, Aix-Marseille et Nice qui ont participé à l'événement pendant une journée entière.

Entre le 6 et le 16 septembre 2006, les CAUE 13, 30 et 34 ont ainsi proposé aux collégiens et lycéens une lecture du plus vieux quartier d'Arles : l'Hauture, au travers du regard couplé de trois architectes-urbanistes et d'une jeune photographe : Mira-Belle Gille.



Architecture imaginée par Mira-Belle Gille à partir d'éléments réels photographiés le long du parcours.

A partir de supports imagés : plans cadastraux, cartographies anciennes, plans du quartier volontairement truqués... et de photos, photomontages ou fragments d'architectures photographiés, les élèves ont été invités à parcourir la ville, observer ses composantes, reconnaître les bâtiments ou détails proposés par les diverses images, décrypter les pièges introduits dans les documents, aborder diverses notions, comme espace privé-espace public, architecture contemporaine-architecture patrimoniale ou s'interroger sur la place offerte au végétal dans un tissu urbain dense.



CAUE 34. Activité in situ : reconstitution d'une image tronquée en septembre 2007.

Une autre façon de découvrir la ville qui sera renouvelée lors de la prochaine opération en septembre 2007.

zoom

Cette rubrique présente un projet récent, dans le Gard, ayant retenu l'attention de l'équipe.

Villa à Camplanier (Nîmes). Habitation au volume rouge et «boîte» en bois accrochés à la pente.



Maître d'oeuvre :
Matthieu MOREL
MPM ARCHI
65 av. Jean Jaurès
30900 NIMES

N'hésitez pas à consulter notre site internet «Rubrique Actualités» au <http://gard.caue-lr.org>

agenda

4ème Cycle de Conférences "Urbanisme-Architecture-Habitat"

Prochaines conférences :

6/02 : "La couleur, matériau d'architecture", par Gérard TINE, artiste plasticien, enseignant et chercheur à l'ENSA de Toulouse.

13/03 : "Organiser, projeter la ville de demain ? Survol de l'histoire de l'urbanisme", par Denis BERTHELOT, Maître de conférences à l'Institut d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence.

24/04 : "Le décor dans l'architecture d'aujourd'hui est-il encore possible ? Echange entre deux créateurs", par Robert PROHIN, architecte et artiste plasticien et Pierre PARSUS, artiste peintre.

Ces conférences ont lieu à Nîmes, au Lycée Daudet (Salle Terrisse), à 18h. Entrée libre.

Consultances Bois au CAUE

Prochaines consultations de Jean-Marie Haquette, au CAUE du Gard, sur rendez-vous :

Les jeudis : 12 janvier, 15 février, 22 mars,

19 avril, 10 mai, 14 juin,

19 juillet, 13 septembre,

11 octobre, 08 novembre, 06 décembre.

Contact : Roland Coutel : 04 66 70 98 47